Communiqué de presse

9 septembre 2020



LA CADES INAUGURE SON NOUVEAU PROGRAMME D'EMISSIONS SOCIALES AVEC UN PREMIER EMPRUNT EN EUROS EXCEPTIONNEL

- 5,0 milliards d'euros maturité 10 ans coupon 0 %
- Un livre d'ordre record de près de 16 milliards d'euros
- Une demande rassemblant 270 investisseurs internationaux

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), a clôturé aujourd'hui un emprunt de référence à 10 ans d'un montant de 5 milliards d'euros. Il s'agit du premier emprunt de référence émis par la CADES dans le cadre de son nouveau programme d'émissions sociales (social bonds).

Rappel du contexte

Dans le cadre du transfert de dette sociale votée par le Parlement à l'été 2020, la CADES a mis en place un programme d'émissions sociales (social bonds) et sélectionné Vigéo Eiris comme fournisseur de Second Party Opinion pour évaluer la transparence, la gouvernance et la conformité du cadre d'émissions sociales aux Social Bond Principles 2020 de l'ICMA. Cette conformité et son alignement sur les meilleures pratiques ont été confirmés le 3 septembre 2020.

Un livre d'ordres record rassemblant près de 16 milliards d'euros et 270 investisseurs

C'est dans ce cadre que cette émission inaugurale, d'un montant de 5 milliards d'euros et de maturité 10 ans, a rencontré un remarquable succès auprès des investisseurs, dont un nombre significatif d'investisseurs ESG. A sa clôture, le livre d'ordres s'établissait à près de 16 milliards d'euros pour 270 investisseurs, soit le plus important volume d'intérêt jamais manifesté lors de l'exécution d'une émission de la CADES depuis sa création.

Principales caractéristiques de l'émission

Le prix de cette émission de coupon 0%, et d'échéance 25 novembre 2030, a été fixé à 99,746%. Cette transaction a été conclue avec un écart de 20 points de base au-dessus du point de la courbe de taux française de référence (OAT 25 Novembre 2030).

La CADES a mandaté BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, NATIXIS et Société Générale en tant que chefs de file pour diriger cette opération.

Le placement s'est effectué pour 81% en Europe, dont 26,8% en France, 17,6% au Benelux, 14,5% en Allemagne, 4,9% dans le reste de la zone euro, 11,1% au Royaume -Uni et 5,8% dans le reste de l'Europe et 16,9% en Asie et 2,4% dans le reste du monde.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

Les banques ont souscrit près de la moitié de l'emprunt (45,9%), suivies par les gérants de fonds pour 25,8%, les banques centrales et institutions officielles pour 23%, les compagnies d'assurance pour 2,9% et autres investisseurs pour 2,4%.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de la relance et du ministre des solidarités et de la santé, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Geneviève Gauthey Secrétaire générale 01 40 04 15 41 genevieve.gauthey@cades.fr actifin communication financière

Relations presse Isabelle Dray 01 56 88 11 29 idray@actifin.fr Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.